

DECISION N° 20241029_P_153
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Laure BAYON « MUSICOTHERAPEUTE » pour des séances d'éveil sonore auprès des enfants, des parents et des assistantes maternelles du territoire, à l'occasion de la « QUINZAINE » des assistantes maternelles dans le cadre du projet « portes ouvertes » du Relais Petite Enfance.

N° 20241029_P_153

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Laure BAYON

425 chemin du pont
43140 Saint Victor Malescours

Pour l'organisation de 2 séances d'éveil sonore auprès des enfants, parents et assistantes maternelles à l'occasion de la « Quinzaine » des assistantes maternelles dans le cadre du projet portes ouvertes du Relais Petite Enfance.

Date : Le samedi 23 Novembre 2024 de 10h00 à 12h00

Lieu : Accueil de loisirs « Les Galarés » de Saint Didier en Velay.

Participants : Enfants, Parents et Assistantes Maternelles

Montant : 100€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 29 Octobre 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20241029-20241029_P_153-AU
Reçu le 20/11/2024